

AVIS DE COURSE

NATIONAL SNIPE

-

INTERSERIE DERIVEUR EUROPA CUP PONANT WINDY - JET

LAC DU DER

Samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juin
2019

Organisé par :
La Ligue de l'Enseignement
Base nautique Yves CHAUPIN
51290 GIFFAUMONT



Préambule : Le Français sera la langue officielle pour l'épreuve.

En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (2017/2020)
- 1.2. Les règlements fédéraux.
- 1.3. Le Règlement de police du Lac
- 1.4. Les règles de classe, sauf si l'une quelconque d'entre-elles est modifiée par les instructions de course.
- 1.5. Le présent Avis de Course.

2. PUBLICITE

Les concurrents portant une publicité sur leur voilier doivent présenter la carte ou l'autorisation ponctuelle. L'autorité organisatrice doit remettre au comité de course, avant le départ de la première course de l'épreuve, la liste des concurrents ayant présentés leur carte ou leur autorisation ponctuelle.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Les régates sont ouvertes :

- National Snipe : la régata est ouverte aux équipages de la classe Snipe.
- Interserie National Dériveur et Europa Cup Ponant : la régata est ouverte aux dériveur dont le rating est < ou = à 1200

Les bateaux admissibles peuvent se pré inscrire en complétant le formulaire joint page 5 ,6 et 7 de l'Avis de Course et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au plus tard **Lundi 27 Mai 2019**. Deux méthodes sont possibles : soit par courrier postal ou par e-mail

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou avec présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et compétitive de la voile et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	avant Lundi 27 mai 2019	après le Lundi 27 mai 2019
Dériveur Solitaire	36 €.	51 €.
Dériveur Double	60 €.	82 €.

5. PROGRAMME

- Confirmation des Inscriptions : au Centre Ligue de l'Enseignement : Samedi 8 juin de 9h30 à 13h00
- Pot d'Accueil : Samedi 8 juin à 18h45 à l'Ecole de Voile Yves CHAUPIN
- Repas des Equipages : Samedi 8 juin à 20h00 au Centre Ligue de l'Enseignement (à 100 mètres de l'école de voile).
- Assemblée générale association de la classe Snipe : dimanche 9 juin à 17h30
- Proclamation des Résultats et remise des Prix : lundi 10 juin vers 13h45

Jours de Course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Nombre de Courses maxi par jour National snipe et IND	
08/06/2019	14h00 pour Snipe, IND et Europa Cup	4	
09/06/2019	10h00	6	
10/06/2019	9h30	4 plus de départ après 13H00	

6. JAUGE

Sans objet

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale, les annexes seront données aux équipages inscrits

8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : construit de type *Triangle, Banane ou Trapèze*.

Les départs de chaque série seront indépendants : un départ Snipe, un départ IND

Les séries évolueront sur le même parcours.

9. SYSTEME DE PENALITE

La règle ISAF 44.1 s'applique.

10. CLASSEMENT

- 10.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 2
- 10.2. Le nombre de courses maximum à courir est de 14
- 10.3. Le Système de Points a Minima de l'Annexe A, sera appliqué.
- 10.4. Le classement s'effectuera en temps réel pour le national Snipe.
Le temps compensé sera utilisé pour le classement de l'intersérie dériveur
Un classement de l'Europa Cup Ponant, Windy – Jet sera extrait du classement de l'Intersérie dériveur.

11. PLACE DE PARKING

Les véhicules doivent se stationner impérativement aux emplacements réservés à cet effet.

Le parking de l'École de Voile, sera régit d'exclusivité aux usagers de la Base Nautique par arrêté municipal.

Le stationnement des véhicules sur le parc à bateau n'est autorisé que pour le dépôt ou l'enlèvement des remorques.

12. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- coupe ou trophée attribué aux : 1^{er} double IND
- coupe ou trophée attribué aux : 1^{er} solitaire IND
- coupe ou trophée attribué aux : 3 premiers Ponant Windy Jet Europa Cup

14. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

15. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ACCUEIL DES COUREURS, HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Centre d'Hébergement : Tél : 03 26 62 10 30 – Email : contact@cslufolep.com

Accueil des coureurs en pension complète sur place dans les locaux du club organisateur

« Ligue de l'Enseignement » à partir du samedi 8 juin et tout le weekend sous condition de réservation.

Nous nous trouvons à 100 mètres de la base nautique.

Possibilité de réserver des repas, nuitées, petit déjeuner, panier repas en remplissant le formulaire en page 5 et en joignant le règlement avant le **Lundi 27 Mai 2019**.

Restauration et hébergement



Seules les préinscriptions et réservations hébergement restauration avec règlement reçues avant le Lundi 27 mai 2019 seront prises en compte.

Soit par courrier postal à : Ligue de l'Enseignement
51290 GIFFAUMONT – France

règlement par chèque à l'ordre «Ligue de l'Enseignement de la Meuse »

Soit par courrier électronique :

email : contact@cslufolep.com

scan de la préinscription et réservation + attestation de virement bancaire

IBAN : FR76 1027 8020 0100 0123 4714 090

BIC : CMCIFR2A

Engagement course

Barreur : NOM..... Prénom :

Equipier : NOM..... Prénom :

Solitaire	Type :.....	Avant le 27 mai 36 €	Après le 27 Mai 51 € €
Double	Type :.....	Avant le 27 Mai 60 €	Après le 27 Mai 82 € €
Total 1			 €

Réservation Hébergement et restauration

Nom et prénom :

Coût par Personne	Nombre de Personnes
-------------------	---------------------

Samedi 8 juin

Petit Déjeuner 7h30-8h45	3,95 €	X	= €
Déjeuner Panier repas	10,45 €	X	= €
«Repas des Equipages» 20h00	16,60 €	X	= €
Nuitée + taxe de séjour	13,85 €	X	= €

Dimanche 9 juin

Petit Déjeuner 7h30-8h45	3,95 €	X	= €
Déjeuner Panier Repas	10,45 €	X	= €
Diner Self-service 19h15-20h00	11,95 €	X	= €
Nuitée + taxe de séjour	13,85 €	X	= €

Lundi 10 juin

Petit Déjeuner 7h30-8h45	3,95 €	X	= €
Déjeuner Panier Repas	10,45 €	X	= €
Total 2			= €

Total 1 Engagement course + total 2 hébergement et restauration	= €
---	-----------

